

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020401: entreprises de la province de liege

En vigueur au 01/07/2009 (Dernière actualisation de la page 01/07/2009)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 40h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.0385		
Spécialisé	11.3606		
Spécialisé +	11.5693		
Qualifié	12.0266	12.5254	12.6254
Qualifié +	12.7250	13.1950	13.2850